

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS
--

Procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, dûment convoqué par courrier recommandé le 9 décembre 2021 et tenu par visioconférence le 14 décembre 2021 à compter de 15 h 00, sous la présidence de M. Georges Guénard.

1. Ouverture de l'assemblée par visioconférence et en présence

Sont présents

M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Gilbert Marquis	Maire de Saint-Noel	MRC de La Matapédia
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis

Sont aussi présents

M. Joël Tremblay	Directeur général par intérim	MRC de La Matapédia
Mme Judith Garon	Secrétaire-trésorière adjointe	Régie
M. Vincent Dufour	Coordonnateur	Régie

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-42

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination nouveau signataire
4. Augmentation de la marge de crédit
5. Adoption du calendrier de rencontres 2022
6. Porte de garage inférieure du Centre de transfert
7. SÉMER-Retour sur la rencontre du 25 novembre
8. Multiplateforme - suivi
9. PTMOBC – Étude GES
10. Levée de l'assemblée

3. Nomination nouveau signataire

Résolution 2021-43

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité de désigner M. Martin Soucy comme signataire des effets bancaires en remplacement de M. Gilles Laflamme.

4. Augmentation de la marge de crédit

Résolution 2021-44

CONSIDÉRANT QUE les subventions de fonctionnement sont déposées en fin d'année financière seulement;

CONSIDÉRANT QUE la marge actuelle de 200 000 \$ est insuffisante pour répondre aux obligations financières de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE pour répondre à ses obligations, l'analyse montre que les besoins financiers sont au montant de 700 000 \$.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Judith Garon à procéder à une demande d'augmentation de la marge de crédit de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis de 200 000 \$ à 700 000\$ et à signer tous les documents afférents.

5. Adoption du calendrier des rencontres 2022

Résolution 2021-45

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres 2022 suivant :

- Mardi 25 janvier 2022, 15h30, à la MRC de La Matapédia;
- Mardi 22 mars 2022, 15h00, à la MRC de La Mitis;
- Mardi 24 mai 2022, 15h00, à la MRC de La Matapédia;
- Mardi 5 juillet 2022, 15h00, à la MRC de La Mitis;
- Mardi 27 septembre 2022, 15h00, à la MRC de La Matapédia (budget);
- Mardi 6 décembre 2022, 15h00, à la MRC de La Mitis.

Un avis public paraîtra dans une édition des journaux régionaux de décembre, conjointement avec le calendrier de la MRC de La Mitis.

6. Porte de garage inférieure du Centre de transfert

Résolution 2021-46

CONSIDÉRANT QUE la Régie possède le Centre de transfert Matapédia-Mitis pour le transbordement des matières résiduelles vers des lieux de traitement extérieurs;

CONSIDÉRANT QU’à la fin octobre, la porte inférieure du Centre de transfert a subi un bris lié à la corrosion des attaches des câbles d’ouverture situés sur la section du bas de la porte, empêchant ainsi la fermeture et l’ouverture de la porte;

CONSIDÉRANT l’offre de service de Porte de garage Alain Normand offrant deux options, soit :

- Remplacer le panneau du bas de la porte pour un neuf en PVC : Environ 2800 \$
- Changer la façade en entier pour une porte en aluminium : Environ 6300 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Martin Soucy, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l’unanimité d’autoriser le remplacement du panneau du bas de la porte pour un montant d’environ 2800.00 \$.

7. SÉMER- retour sur la rencontre du 25 novembre 2021

Suivant la requête du comité lors de la précédente rencontre de la Régie de s’enquérir auprès des autres clients de la SÉMER concernant la hausse prévue pour 2022, M. Vincent Dufour informe le comité des points suivants :

- Une lettre commune de la Régie et de la MRC des Basques a été envoyée le 12 octobre 2021 demandant des explications sur la hausse et exigeant une rencontre;
- Rencontre le 25 novembre 2021 avec la SÉMER où Michel Lagacé, président, a expliqué :
 - que la hausse était en raison de la hausse des primes d’assurances de 300 000 \$;
 - que les actionnaires de l’usine ajouteront avant le 31 décembre 2021 450 000 \$ de liquidité afin d’assurer le fonctionnement de l’usine dans les 9 prochains mois;
 - qu’un plan de restructuration sur 5 ans est en élaboration et devrait être partagé avec les clients.

8. Multiplateforme - suivi

M. Vincent Dufour informe le comité de l'avancement du projet de multiplateforme de gestion des matières résiduelles, notamment :

- Étude d'impact sur l'environnement :
 - Des études supplémentaires ont été demandées avant le dépôt au MELCC afin de s'assurer d'avoir l'ensemble des informations et éviter ainsi des pertes de temps liées à des demandes d'études complémentaires;
 - De ce fait, le dépôt au MELCC est prévu pour janvier 2022.
- Comité de suivi :
 - Une rencontre a eu lieu le 30 septembre 2021;
 - Le comité est formé de citoyens, de la municipalité de Saint-Moïse et d'organismes de bassins versants;
 - Le comité de suivi s'est donné le mandat suivant :
 - Favoriser le partage de l'information et des savoirs locaux ainsi que des connaissances scientifiques entre les acteurs locaux, la Régie et des experts externes;
 - Optimiser les retombées positives et concrètes du projet, en assurant une plus-value et que le projet rayonne de par son côté innovateur, son caractère éducatif, son souci de la propreté et de l'environnement;
 - Participer à l'acceptation sociale du projet par la prise en compte des enjeux du milieu;
 - Agir comme un point de contact pour les citoyens et organismes qui désirent proposer des suggestions ou qui ont des questions concernant le projet;
 - Au besoin, être un porte-parole du projet pour la population et les acteurs intéressés.
- Appels d'offres à venir :
 - Plans et devis;
 - Presses et différents équipements;
 - Traitement des eaux;
 - Autorisations environnementales.

9. PTMOBC-Étude GES

Résolution 2021-47

CONSIDÉRANT QUE la Régie a obtenu le 21 juillet 2021 un avis d'éligibilité au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de ce programme, une étude de caractérisation des GES est requise;

CONSIDÉRANT les offres de service suivantes pour l'achèvement de cette étude, soit :

- GBi : 14 000 \$
- Solinov : 10 415 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Pascal Rioux et résolu à l'unanimité de mandater la firme Solinov afin de réaliser une étude de caractérisation des GES dans le cadre de la demande au PTMOBC.

10. Levée de l'assemblée

Résolution 2021-48

Il est proposé par M. Georges Deschênes de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 16h25.

Georges Guénard
Président

Judith Garon
Secrétaire-trésorière adjointe